

Expérimentation animale



ECTS
2 crédits



Composante
Faculté des
sciences

En bref

- > Langue(s) d'enseignement: Français
- > Ouvert aux étudiants en échange: Oui

Présentation

Description

Se mettre en accord avec la réglementation de l'expérimentation animale (arrêté du 1er Février 2013), et les textes en vigueur

Acquérir une formation sur les animaux de laboratoire pour appliquer une démarche «bonnes pratiques de laboratoire» dans le respect du bien-être de l'animal.

Connaître et savoir appliquer la règle des 3R.

Se familiariser avec les notions de douleur, de souffrance animale, d'anesthésie, de sédation, d'analgésie, de stress.

Connaître les gestes adaptés à la manipulation des animaux de laboratoire.

Connaître les principes de base du fonctionnement d'une animalerie de laboratoire.

Obtenir un Diplôme d'École en expérimentation animale.

Contenu de l'enseignement

TP expérimentation animale, enseignements en physiologie animale, éthique, toxicologie animale, souffrance et douleur, règle des 3R, réglementation en expérimentation animale.

Objectifs

Diplôme d'Expérimentation animale visant à acquérir les bonnes pratiques de laboratoire concernant les procédures expérimentales sur animaux conformément à la réglementation en vigueur.

Heures d'enseignement

TD - Expérimentation animale	Travaux dirigés	30h
------------------------------	-----------------	-----